



**LA SOLUTION
UNIVERSELLE
CONTRE
LA CARIE DU BLÉ**



COPSEED®
Traitement de semences multisite

U.A.B*

LA CARIE, UNE MALADIE À NE PAS NÉGLIGER

COPSEED®

**EFFICACITÉ
RÉGULIÈRE**

SÉLECTIVITÉ CONSERVÉE
Pas de phytotoxicité à la levée

APPLICATION CONTRÔLÉE
Contact réduit pour l'opérateur

CARIE

NUISIBILITÉ
0 à 20 q et récolte impropre
à la consommation

CULTURES CONCERNÉES
Blé, blé dur, seigle, triticale

CONTAMINATION
Sol contaminé pendant
une dizaine d'années

ÉLÉMENTS DE BIOLOGIE

3 modes de contamination majeurs



Le sol
Important,
les spores de la carie
se conservent de 5 à 15 ans.



**Le matériel de récolte
et les locaux de stockage**
Les spores se conservent
de 5 à 15 ans. À tout moment
le transfert est possible
dans le sol ou sur les semences.



La semence
Vecteur de contamination majeur,
les spores se conservent sur
leur surface.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE



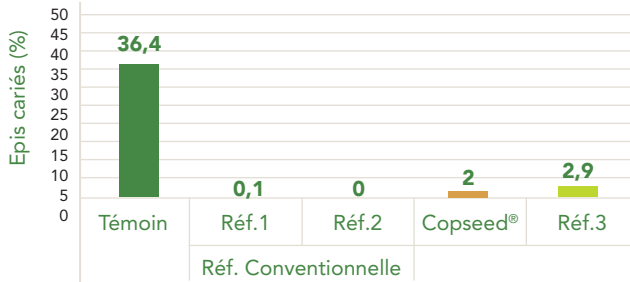
Diluer de manière à obtenir un **volume total de bouillie** compris entre **1 et 1,5 L** par quintal de semences

COPSEED®

Spécialiste de la carie du blé

EFFICACITÉ

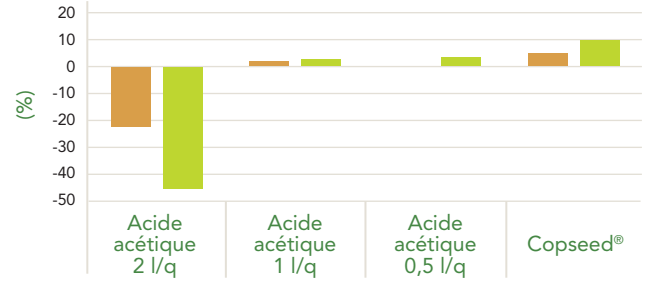
Lutte par le traitement de semences vis à vis de semences contaminées - Moyenne de 3 essais



Contamination artificielle des semences : par *Tilletia caries* à hauteur de 1g et 0,2g de spores /kg (provenance : essai FNAMS Bourges 2016) / 2g de spores /kg (provenance : essai FNAMS Bignan 2016). Source : Arvalis choisir CAP national TS ravageurs 2016.

COPSEED® VS ACIDE ACÉTIQUE

Ecart de densité à la levée par rapport au témoin non traité (synthèse 2010-2012) en %



● Semences contaminées/sol sain ● Semences saines/sol contaminé

Source : ITAB

USAGES



Usages autorisés	Cultures	Cible	Dose maximale d'emploi (L/quintal)	Nombre maximum d'application
Blé**	Blé, triticale, épeautre	Carie commune <i>Tilletia tritici</i> , <i>Tilletia foetida</i>	0,1	1/an
Seigle**	Seigle			

Scannez pour en savoir plus



MARC BRANDON.COM

**Traitement de Semences champignons autre que pythiacées

10/2020 - Copseed® - AMM 2140168 - cuivre du sulfate de cuivre tribasique 190 g/L (15,08 % p/p) - P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Éliminer le contenu et l'emballage comme un déchet dangereux conformément à la réglementation en vigueur. Homologation et ® Marque déposée Nufarm S.A.S, 28 bd Camélinat, 92230 Gennevilliers. Distribué par CERTIS Europe BV, 5 rue Galilée, 78280 Guyancourt - Tél. : 01.34.91.90.00 - Fax : 01.30.43.76.55. N° d'agrément : IF01808 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. *Utilisable en Agriculture Biologique en application du RCE n°834/2007.

ATTENTION - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH 208 : Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.